

Compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2010

Encore six absents lors de ce conseil :

E.Baulot

G. Bretillon

E. Birlouez (procuration Guyenot)

C.De Pas (procuration Arnalsteen)

J.F Donadoni (procuration Gueneau)

J. Pinter (procuration Daumain)

M.Perrot, arrivée en retard, à 19h00

Notre Groupe vote contre le compte-rendu du conseil précédent, qui ne relate pas la totalité des débats.

Intervention de Patrick Marion sur la zone bleue

« Suite à votre intervention sur France3 Bourgogne, je ne peux pas vous laisser dire des mensonges : Vous avez choisi de passer des horodateurs à la zone bleue, c'est votre décision. Mais, vous n'avez pas le droit de dire que les horodateurs n'étaient pas rentables (entretien 1400 euros pour les trois pour des recettes variant de 7000 à 13000 euros par an) ».

« Vous dites également que nous aurions inauguré en grande pompe des parkings de super marché en périphérie de la Ville, encore un mensonge; mais, vous oubliez de dire que le parking des Maréchaux, c'est nous; le parking Delattre de Tassigny, c'est nous; ... Vous ne pouvez pas dire que nous n'avons rien fait pour le centre ville ».

I. Administration Générale

Election d'un adjoint au maire supplémentaire qui serait chargé du domaine des relations intergénérationnelles :

✓ ***Mme André*** vote à bulletin secret (élue à 18 voix pour, 2 blancs)

Nous n'avons pas participé au vote.

Election d'un conseiller délégué à la vie des quartiers et à la démocratie participative, *qui percevrait la même indemnité qu'un adjoint (plus de 865 euros net par mois).*

✓ *Mr Thomas est élu avec 19 voix pour, 5 voix contre.(notre Groupe et C.Sadon)*

Michel Neugnot précise que cette délibération est entachée d'illégalité (à suivre...).

Délégation du conseil municipal en matière de marchés communaux :

Nous votons contre car nous n'avons aucune confiance en Monsieur Guyénot.

II. Finances

Quatre décisions modificatives, une concernant le Budget principal et les trois autres rattachées à des budgets annexes.

A la question posée au maire sur le budget assainissement :

« Cette écriture concerne t-elle la répartition de l'emprunt Dexia ? », ce dernier n'a pas su répondre et c'est le Directeur Général des Services (Mr Pichon) qui a tenté d'y répondre.

Autorisation de signature des marchés de travaux du gymnase :

Travaux de rénovation et d'agrandissement du complexe omnisports

Montant des marchés

N° et intitulé du lot	Ent titulaire	Montant € HT
1 - VRD	ROSA	122 109,80
2 – Désamiantage	JOBARD	33 000,00
3 – Maçonnerie	PONZO	348 896,99
4 – Charpente bois	BOUGENOT	465 680,48
5 – Charpente métallique	CRAI	97 450,00
6 – Couverture métallique	Espace Couverture	216 020,70
7 – couverture photovoltaïque	TCE Solar	326 859,75
8 – Menuiserie aluminium	COUVREUX	39 000,00
9 – Plâtrerie isolation	MALEC	97 000,00
10 – Serrurerie	CHABOUD	11 927,20
11 – Sol sportif	ENVIROSPORT	66 990,20
12 – Electricité	POTIER	43 425,38
13 – Sanitaire	POTIER	6 994,87
14 – Chauffage	POTIER	65 470,53
15 – Carrelage	MARTIN LUCAS	24 400,00
16 – Peinture	BONGLET	19 300,00

Total

1 984 525,90

Patrick Marion demande si la première délibération date bien de janvier 2007?

A la confirmation faite par Monsieur Guyenot, Patrick Marion regrette tout ce temps perdu :
« 3ans et 10 mois, près d'1 Million d'euros supplémentaires, pour un résultat qui ne donnera pas satisfaction »

5 votes contre.(notre Groupe et C.Sadon)

III. Affaires scolaires

Frais de fonctionnement des écoles publiques de Semur-en-Auxois – participation des communes extérieures pour l'année scolaire 2009-2010 :

- ✓ 396,00 euros par élève de primaire
- ✓ 920,00 euros par élève de maternelle

A la question :

«Les communes de Vic de Chassenay et Genay se sont-elles acquittées de leurs dettes? ».

Sans hésiter, Mr.Guyénot répond oui; le DGS, Mr Pichon, pense que oui mais à vérifier, et l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Perrot, fait signe que non... (à suivre)

IV. Urbanisme

Versement d'une subvention au titre du Pass Foncier :

Alors que la commune a donné pour l'euro symbolique des terrains à ORVITIS, ces derniers font supporter aux acquéreurs les frais de viabilisation : coût du terrain à 52€ le m²; alors qu'en lotissement, le coût était de 35€ du m².

Nous étions d'accord sur le principe du Pass Foncier qui permettait à des personnes ayant de faible revenu d'accéder à la propriété, mais pas dans ces conditions. Nous demandons le report de la délibération afin que la Mairie puisse négocier avec ORVITIS.

Report refusé.

La délibération est votée avec : 13 voix pour, 2 abstentions (M.Grapin et A.Auger) et 8 voix contre (notre Groupe, C.Sadon, C. Muther, A.Roby-Lenoir, M Perrot)

V. Personnel communal :

Création de trois postes sur avancement de grade des agents, seulement un poste supprimé, restent donc deux postes vacants...

Ce qui peut laisser supposer qu'il y aura encore de nouvelles embauches.

En fin de conseil, Patrick Marion se fait le relais de parents d'élèves :

« Pourquoi n'y a-t-il plus de policier municipal aux sorties des écoles, alors qu'un quatrième agent a été embauché ? ».

Aucune réponse de la part de Mr Guyénot.

Michel Neugnot, Patricia Lasnier,
Patrick Marion, Valérie Chaumet

Accueillir et bien vivre à Semur-en-Auxois – 23 rue du Bourg-Voisin – 21140 Semur-en-Auxois

Courriel : neugnot-michel@wanadoo.fr ou accueilliretbienvivre@gmail.com tél : 06 07 48 78 45

<http://michel-neugnot.fr>

